

UN1TÉ

INVESTIGATION

PRIME DE HAUTE TECHNICITÉ 2026

La publication des décrets et arrêtés vient porter création de la **prime de haute technicité** au bénéfice de certains personnels de la Police nationale.

Montant : **125 euros mensuels** à compter du 1er décembre 2026.

1. Conditions :

Exercer une qualification ou une habilitation en cours de validité dans un service d'investigation listé comme bénéficiaire de la prime investigation :

- ICC ou ATN
- ICF niveau 3 ou équivalent (SEF / IMEF)
- Agent du SIAT
- Agent de la BRI (prime HT non compatible avec la prime BRIPP)

➔ **Cumulable avec la prime investigation et la prime OPJ.**

Pour UN1TÉ, si cette prime reconnaît la haute technicité des agents, elle ne vient en rien reconnaître l'**engagement exclusif des BRI**.

Suivez-nous



UN1TÉ.MI
FO
LA FÉDÉRATION DES POLICIERS FRANÇAIS ASSOCIÉE AU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

23/05/2026